

Grézieu

SUPPLÉMENT SPÉCIAL 06/19





BILAN DE MANDAT

ENGAGEMENTS PRIS, PROMESSES TENUES.

EN 2014, VOUS NOUS AVEZ RENOUELÉ VOTRE CONFIANCE AVEC À LA CLEF DES PROJETS AMBITIEUX POUR RENDRE NOTRE VILLAGE PLUS ATTRACTIF, TOUT EN AMÉLIORANT NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOTRE QUALITÉ DE VIE.

Ces 6 années ont été « denses » et « constructives » dans de nombreux domaines.

Ce bilan de mandat vous présente une liste non exhaustive des principaux projets et actions qui avaient été présentés ou évoqués en début de mandat et qui ont été mis en œuvre.

Bien évidemment, un mandat n'est pas une fin en soi et de nombreuses actions initiées, actuellement, devront être poursuivies et menées à terme.

J'évoquerai, par exemple, le **devenir** du site de l'ancienne école maternelle, le **devenir** de la salle des fêtes, les aménagements d'espaces publics ou encore les différents équipements culturels, patrimoniaux ou associatifs, nécessaires à notre qualité de vie.

Chacune et chacun d'entre vous est concerné et doit s'impliquer dans ces différents domaines qui concernent notre quotidien ; ce qui a déjà été le cas au cours de ce mandat, avec par exemple :

- L'implication des correspondants de quartiers et des bénévoles ;
- Votre participation, par l'intermédiaire du comité de pilotage, au projet de l'école de la voie verte ;
- Vos réponses et vos idées en lien avec l'aménagement du site de l'ancienne école maternelle ;
- Ou encore, récemment, votre implication pour conserver le bureau de poste et la banque postale à Grézieu-la-Varenne (motion signée par plus de 1 500 habitants).

Il est à noter, par ailleurs, que ces actions ont été réalisées dans un contexte difficile, en raison de baisses significatives des dotations de l'Etat.

Ce bilan de mandat met en évidence la rigueur de la gestion de notre commune, avec « **des finances saines** » qui permettront de se projeter dans l'avenir.

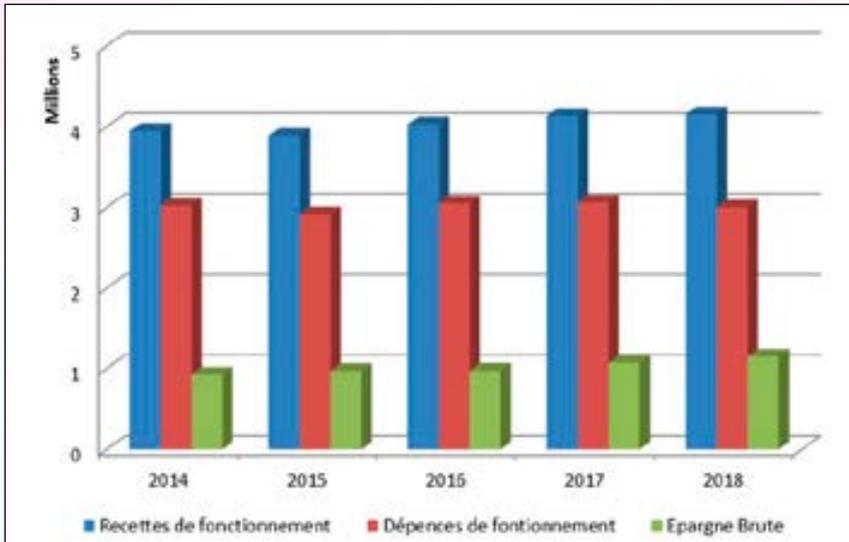
Je remercie les acteurs de la vie locale, sociale, économique, culturelle, associative et vous tous qui avez permis la mise en place de cette politique.

BERNARD ROMIER
MAIRE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

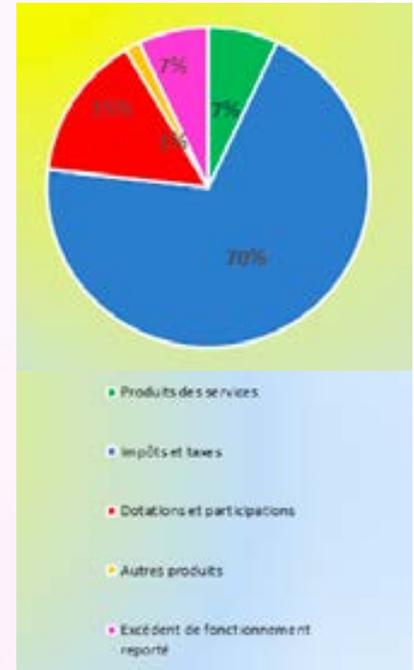


DEPUIS 2014, L'ENCADREMENT ET LA BAISSÉ (SELON LES POSTES) DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET LA RECHERCHE SYSTÉMATIQUE DE SUBVENTIONS ONT PERMIS DE FINANCER DES PROJETS D'INVESTISSEMENT CONSÉQUENTS SANS AUGMENTER LA PRESSION FISCALE ET SANS ENDETTÉ LA COMMUNE.

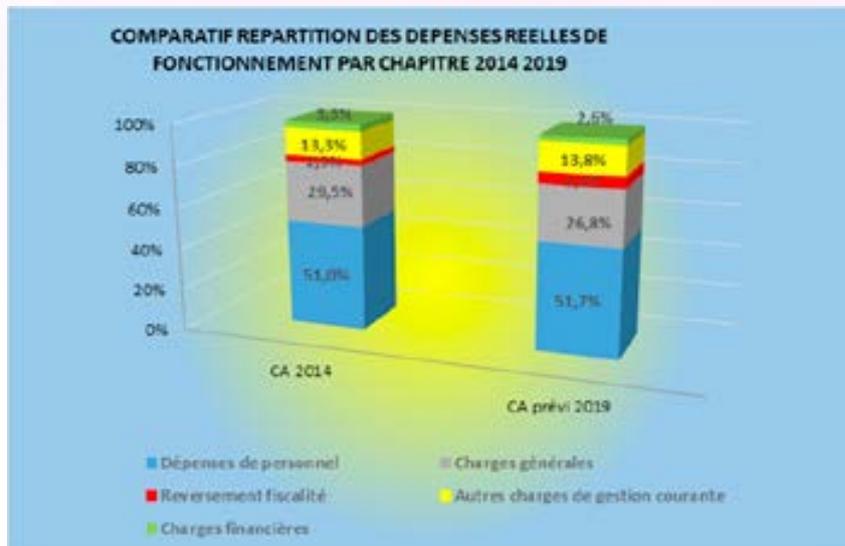
ÉVOLUTION DES RECETTES ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Bien que les taxes communales n'aient pas augmenté, elles représentent, en pourcentage, une part importante du budget de fonctionnement en raison de la baisse des dotations.



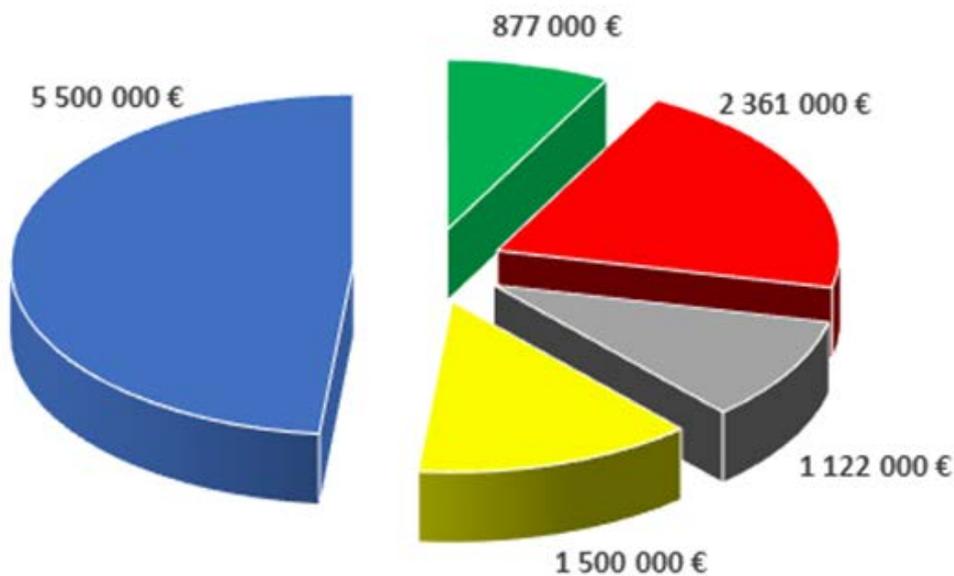
Les charges de personnel	Des postes supplémentaires en lien avec la nouvelle école maternelle, ont été créés (gestionnaires du restaurant scolaire, ATSEM) ; cependant les efforts de rationalisation et d'optimisation ont permis de maintenir ces charges, tout en garantissant un service public de qualité.
Les charges générales	La négociation de nouveaux marchés et la mutation de certaines dépenses ont permis une diminution de 1.58 % de ces charges.
Les charges de gestion	Stabilité de ces charges.
Les charges financières	Malgré la contraction d'un emprunt important (3 000 000 €) en 2017 (pour l'école), les charges de 2019 sont inférieures à celles de 2014.



UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT **AMBITIEUX** :

TOUT EN CONSERVANT UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINTE POUR L'AVENIR, DANS LE RESPECT DE NOTRE ENGAGEMENT DE NE PAS AUGMENTER LES TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION.

REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU MANDAT



- ETUDES : PLU, SALLE DES FETES, DEVENIR DU SITE ANCIENNE ECOLE MATERNELLE ET ACQUISITIONS FONCIERES
- TRAVAUX VOIRIE, RESEAUX, BATIMENTS ET MISE EN ACCESSIBILITE, RENOUELEMENT DES EQUIPEMENTS
- AMENAGEMENT SECTEUR LA HALLE: ESPACES PUBLICS, LOCAL DE RENCONTRES ET D'ECHANGES POUR LES SENIORS, LOCAL DE STOCKAGE ET ASSOCIATIF
- REHABILITATION RESEAUX EAUX PLUVIALES
- CONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE ET DE LA CUISINE CENTRALE DE LA VOIE VERTE



Vie scolaire :

- **Construction de l'École de la Voie Verte** (bâtiment H.Q.E: haute qualité environnementale) comportant 10 salles de classes, une cuisine centrale et des locaux périscolaires. Dans un souci d'une large concertation, **le comité de pilotage** (élus, enseignants, parents d'élèves, atsem, services municipaux scolaires et périscolaires) s'est réuni tout au long de l'élaboration du projet pour définir les différents besoins et les adapter aux demandes.



- Embauche d'une responsable de cuisine, repas préparés dans la nouvelle cuisine centrale et livrés dans la cuisine de l'école primaire.
- Augmentation du budget destiné au restaurant scolaire afin de pouvoir développer la part de **produits locaux**, avec notamment la mise en place d'un partenariat avec l'association des paniers des vallons, tout en poursuivant **la préparation des repas sur place**.



- **Construction d'un self** pour les enfants de l'élémentaire.
- Extension des horaires de la garderie en élémentaire jusqu'à 18h45.



Enfance :

- Conseil Municipal d'Enfants (CME) : augmentation du nombre de sièges (15 élus au total)
- **Création d'une annexe de la crèche** avec 16 places supplémentaires en partenariat avec la Communauté de Commune des Vallons du Lyonnais (CCVL) portant ainsi la capacité totale d'accueil à 40 places.





Jeunesse :

- Nombreuses actions jeunesse menées en partenariat avec les structures jeunesse des communes limitrophes.
- Participation aux forums de citoyenneté, en lien avec le lycée Blaise Pascal de Charbonnières.
- **Création d'une cérémonie citoyenne** pour la remise des cartes électorales aux jeunes électeurs pour leur majorité.



Cérémonie de citoyenneté

Projets du CME réalisés :

Collecte hippomobile de déchets dans le centre, fête de la solidarité au profit des enfants malades, jeux inter villages enfants, **création d'une boîte à livres pour le village, création d'une aire de jeux** pour les 8-12 ans à proximité de la halle ...



Aire de jeux 8-12 ans



- Projets de l'espace jeune, notamment :
 - **Réalisation d'une fresque** sur le transformateur d'E.R.D.F de la voie verte.
 - **Voyage à Finale en Emilie** dans le cadre des échanges organisés par le comité de jumelage.



Hippomobile



Fresque



Voyage à Finale en Emilie



Augmentation notable du nombre d'enfants présents aux cérémonies commémoratives organisées par les anciens combattants.

Construction d'un local technique et associatif aux abords de la halle (livraison 1^{er} trimestre 2020).



Projet

Développement du lien intergénérationnel

Lors de ce mandat, et pour la première fois, **une élue en charge des personnes âgées** a été désignée au sein du Conseil Municipal.

Véritable interlocuteur privilégié tant au niveau de la population séniors que des associations, elle représente une vraie valeur ajoutée. En effet, son périmètre d'action concerne en particulier les sujets suivants :



Après-midi séniors



Colis de Noël

- Ecoute, conseil et orientation personnalisée avec une personne ressource unique
- Développement des actions avec la commission Séniors : repas de Noël, anniversaire des centenaires...
- Renforcement du lien intergénérationnel avec la participation des enfants de l'école au repas récréatif du mois d'Avril, **portage de 270 colis de Noël aux personnes âgées de plus de 80 ans en partie par les élus du Conseil Municipal d'Enfants**, manifestation du 8 Décembre, chasse aux œufs pour les élèves de grande section dans le parc de Charmanon sous le regard des pensionnaires des petits frères des pauvres.
- Après-midi séniors avec un spectacle réalisé par les élèves de moyenne et grande section de maternelle



Résidence pour personnes âgées autonomes avec chartre Rhône +

En 2018, la résidence pour plus de 60 ans autonomes a été livrée avec 15 logements occupés par des Grézirots. Elle est conforme aux préconisations de la chartre Rhône +, et est à proximité des services publics, des commerces et des transports. **Une salle climatisée de rencontres et d'échanges**, acquise par la commune, a également été mise à disposition des résidents.



Résidence côté Col de la Luère

Acquisition d'un véhicule électrique dédié au portage de repas.

Le portage des repas assuré par les bénévoles concerne 25 bénéficiaires chaque jour.

Ce véhicule permet aussi de transporter les seniors lors des manifestations qui leur sont dédiées.



Médailles de la ville



Petit déjeuner de quartier

Renforcement du lien social et de la participation des habitants :

- Organisation d'une soirée annuelle de remerciements des bénévoles
- Développement des relations avec **les correspondants de quartier**
- **Petit déjeuner dans les quartiers** entre les élus et les riverains
- Agrandissement des jardins familiaux avec 2 nouveaux jardins
- **Remises de la médaille de la ville**



Jardins familiaux



Mise en accessibilité

Les bâtiments communaux ont été mis aux normes : centre d'animation, bibliothèque, écoles élémentaires, restaurants scolaire (« self »), foot... : WC accessibles, alarmes visuelles et sonores, nez de marche et rampes d'escaliers, plans inclinés pour fauteuil roulant, marquage des vitres, interrupteurs contrastés.

A la fin du mandat, l'ensemble des bâtiments publics seront mis en accessibilité hormis la salle des fêtes qui fait **actuellement l'objet d'une étude.**

Soutien au milieu associatif :

- **Maintien des subventions** numéraires aux associations (55 000 € /an)

- Une somme de 100 000 € est dédiée chaque année au bon fonctionnement et à l'entretien des différents locaux mis à disposition des associations.
- Organisation du forum des associations

Animations de la commune :

- Festivités du 14 juillet avec notamment le feu d'artifice
- Festivités du 8 décembre qui connaissent un succès croissant, avec la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice
- **Accueil des nouveaux habitants**
- Balade de printemps
- Commémoration des centenaires de la fin de la « grande guerre » et de la bataille de Verdun avec l'association des amis de la tour ronde.



Festivités du 8 décembre



Commémoration



SOLIDARITE

Développement des actions avec le SIPAG

dont la mission est d'assurer l'accompagnement des personnes de plus de 60 ans et de leur famille au sein du territoire, notamment, par des ateliers et des conférences ou olympiades, des aides aux démarches administratives et logistiques et des soutiens psychologiques

Poursuite des actions du CCAS :

- Maintien du réseau d'aide des personnes les plus fragiles : Aides financières et alimentaires, portage de repas, ...
- Création d'un nouveau système d'aide par la médiation familiale avec la signature d'une convention tripartite : CAF, Département et Commune.

Renforcement du lien intercommunautaire :

- Mise en commun du réseau du territoire par l'organisation de temps d'échanges communs avec les acteurs sociaux ou des associations à caractère social...
- Structuration de la gestion de fonctionnement des **logements d'Urgence** intercommunaux.
- Accès à la culture par la mise à disposition de places de spectacle pour les plus défavorisés dans le cadre d'INTER'VAL.



PROTEGER L'ENVIRONNEMENT, LE CADRE DE VIE, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

Entretien bâtiments

L'accent a été porté sur l'éclairage et le sol du gymnase, ainsi que sur l'église.

Eco énergie

Nous sommes sensibles au développement durable et à l'économie d'énergie, c'est pourquoi nous avons remplacé l'ancienne chaudière de la crèche, installer des horloges pour piloter l'éclairage, remplacer des halogènes par des LED dans le gymnase...

- Extinction nocturne de l'éclairage public (avec un gain de plus de 12 000 € / an et une prise en compte de l'environnement)

Environnement :

- Mise en place du **plan zéro pesticide** avec l'achat de matériel dédié
- **Création de voies vertes** (chemin des Voyageurs, chemin de l'Hippodrome, salle des sports)
- Aménagement d'une voie douce entre Grézieu et Ste Consoise
- **Aménagement de l'espace public** place des Anciens Combattants et aménagement aux abords de la halle
- Réfection du city stade des Ferrières
- Programme d'amélioration (et de création) **de réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées** (pour une estimation totale de 3 millions d'euros)



Voies vertes • Massifs



Aménagement voie douce route des Pierres Blanches

• Cimetière

Soucieux de l'**entretien de notre cimetière**, des travaux ont été réalisés (réfection des allées en enrobé, reprise de concessions, reprise d'enduits sur les murs)

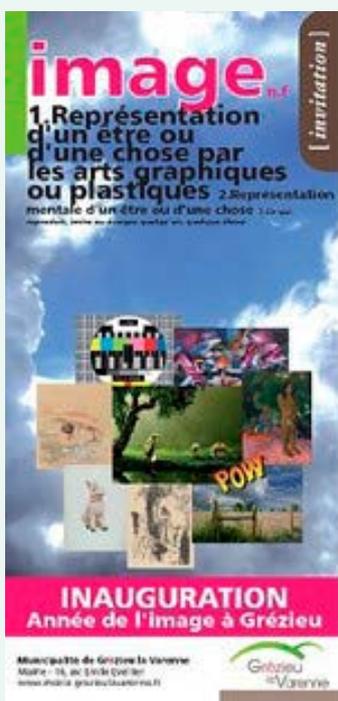


Culture :

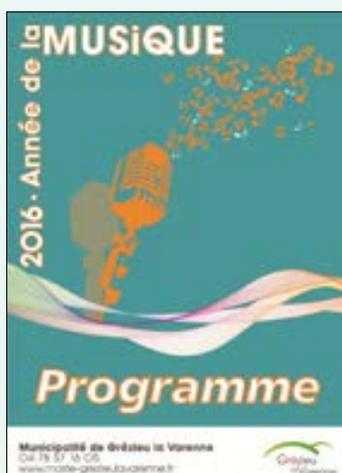
LA VIE CULTURELLE À GRÉZIEU S'ORGANISE AUTOUR DES « ANNÉES » À THÈMES. CEUX-CI SONT CHOISIS COLLECTIVEMENT PAR UN COMITÉ CONSULTATIF (COMMISSION CULTURE ÉLARGIE) REGROUPANT DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS CULTURELLES DE GRÉZIEU.

Différentes animations ont eu lieu : conférences, expositions, concerts...

2015 ANNÉE DE L'IMAGE



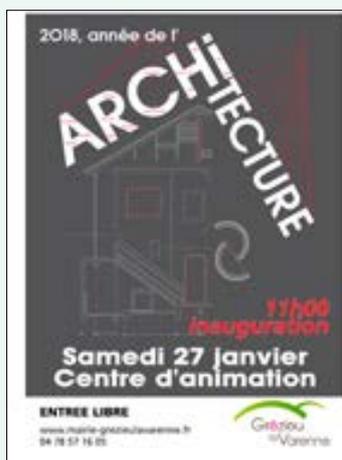
2016 ANNÉE DE LA MUSIQUE



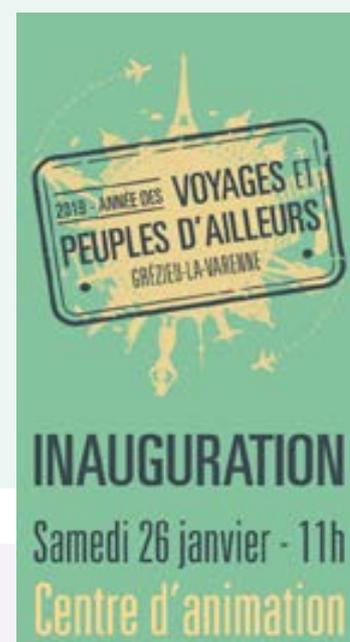
2017 ANNÉE DU RIRE



2018 ANNÉE DE L'ARCHITECTURE



2019 ANNÉE VOYAGES ET PEUPLES D'AILLEURS



Médiathèque :

Création du Réseau des médiathèques :

MEDIAVAL, inauguré le 23 novembre 2017.

Il regroupe 8 médiathèques dont 6 de la CCVL et 2 de la métropole (Saint-Genis-les-Ollières et Marcy-L'étoile). Chaque abonné à la médiathèque de Grézieu, a accès à un fonds d'environ 120 000 documents (livres, DVD, CD, revues...) contre 16 000 à Grézieu ! Le réseau permet de moderniser les conditions d'emprunts et les outils de communication, une tarification avantageuse, l'accès facilité à des animations organisées dans l'ensemble du réseau.



Patrimoine :

• **Les Journées européennes du Patrimoine** ont lieu tous les ans au mois de septembre, elles permettent de découvrir, et de visiter les richesses patrimoniales de la commune : l'église, le carillon de 33 cloches, la tour ronde, la tour carrée, la Maison des Blanchisseurs. En 2016, le Château de la Barge, propriété privée, a ouvert ses portes, à l'occasion des Journées du Patrimoine. Les associations du patrimoine, les Amis de l'Orgue et du Carillon, la Maison du Blanchisseur, notamment, s'investissent particulièrement pour ces journées.

• **Le livret « Patrimoine de Grézieu-la-Varenne »** a été réédité en 2016.

Maison du blanchisseur et futur éco-musée :

La CCVL en partenariat avec la commune de Grézieu-la-Varenne, la commune de Craponne, et les associations de bénévoles des musées de Craponne et de Grézieu a conduit une étude permettant de regrouper les deux collections sur le site de Grézieu-la-Varenne.

Un cabinet d'architectes travaille sur ce projet.

Les travaux d'extension et d'aménagement commenceront à l'automne 2019 pour une livraison courant 2020.

Rappelons que le musée se situe sur le site de la maison Allouis qui témoigne de la triple activité de blanchisseur, de paysan et de vigneron.



Château de la Barge



Projet Eco musée



Réalisation d'aménagements et de mises en sécurité :

Par exemple : création de passage piétons au Ferrières, signalétique des parkings publics, nombreuses campagnes de comptages...

Mise en place d'une réflexion concernant l'installation d'un système de vidéo protection.

Désignation des référents sécurité :

Leur rôle est de renforcer la sécurité et la tranquillité des habitants.

Implication pour accroître la fréquence des transports publics à Grézieu la Varenne :

Suite à la mise en place d'un parc relais sur notre commune, à proximité de la salle des sports, le Sytral a ajouté 2 rotations du C24 lors du pic d'affluence du soir. Notre implication a également permis notamment, de remettre en service une rotation de junior direct du lycée Blaise Pascal qui avait été supprimé par le Sytral. Un junior direct reliant Grézieu la Varenne et le collège Georges Charpak de Brindas a été mis en place de septembre 2018 et le nombre de rotations sera doublé dès la prochaine rentrée.



Rue des Attignies



Réfection des pavés Grande Rue



Parking relais



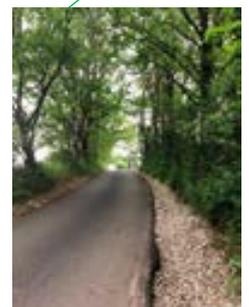
Réfection RD Col de la Luère



Réfection de la place des Platanes



Aménagement devant les commerces du centre Bourg



Réfection du Chemin des Ondines



SECURITE DEPLACEMENTS



Réfection de l'enrobé rue des Entrepôts



Chemin du Bois Brouillat



Réfection RD route de Marcy



Agrandissement du parking des écoles primaires



Création d'un parking à la nouvelle école maternelle



Réfection Chemin du Rat et du Michon

Chemin du Martoret



Aménagement du carrefour Chemin des Cornures et chemin des Voyageurs





Modification de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU)

CETTE MODIFICATION, PAR LA MISE EN PLACE DE NOUVEAUX OUTILS RÉGLEMENTAIRES SUR L'ENSEMBLE DES ZONES URBAINES DU TERRITOIRE COMMUNAL PERMET UNE DENSIFICATION VOULUE ET NON SUBIE. ELLE NOUS PERMET D'ORGANISER LES DÉVELOPPEMENTS À VENIR PAR UNE NOUVELLE MAITRISE DE LA CROISSANCE DE NOTRE COMMUNE, SUITE À LA SUPPRESSION DES COEFFICIENTS D'OCCUPATION DU SOL (COS) PAR L'ÉTAT EN AOÛT 2014 QUI A ENTRAÎNÉ UNE ÉVOLUTION ANARCHIQUE DE L'URBANISATION.



Les zones urbaines et à urbaniser

Ua	Zone urbaine du bourg traditionnel
Ub	Zone urbaine du centre
Uba	Sous secteur de Ub
Uc	Zone urbaine à dominante pavillonnaire
Ue	Zone urbaine à vocation d'équipements et services
Ui	Zone urbaine à vocation d'activités économiques (hors commerce)
Uic	Sous secteur de Ui
Up	Zone urbaine d'intérêt patrimonial

AUa	Zone ouverte à l'urbanisation à dominante d'habitat.
AUb	Zones ouvertes à l'urbanisation où les autorisations de constructions sont subordonnées à la réalisation des équipements publics et infrastructures
1AU	Zone non ouverte à l'urbanisation mixte d'activités et équipement (hors commerce, industrie et artisanat)
2AU	Zone non ouverte à dominante d'activités (hors commerce)

Les zones Ua, Ub, Uc, AUa, AUb et 3AU sont soumises à l'article L.151.15 du CU (anciennement : L.123.1§16) obligeant la réalisation de 35% de logements locatifs sociaux

Les zones agricoles et naturelles

A	Zone agricole
Ap	Zone agricole inconstructible de protection du paysage
Ae	Sous secteur de A de taille et de capacités limitées permettant la gestion des constructions existantes
N	Zone naturelle
Np	Secteur de préservation du patrimoine bâti et paysager
Ni	Zone naturelle inaltérable
Nh	Zone naturelle de taille et de capacités limitées permettant la gestion des constructions
Nj	Zone réservée aux jardins familiaux
Nt	Zone réservée aux équipements publics touristiques

Le droit de préemption urbain (DPU) s'applique sur toutes les zones U et AU du PLU

Éléments remarquables du paysage

	Espace Boisé Classé
	Élément remarquable du paysage (Haies) protégé au titre de l'article L151.19 du CU (anciennement : L.123.1.5 §7)
	Élément remarquable du paysage (Boisements) protégé au titre de l'article L151.19 du CU (anciennement : L.123.1.5 §7)
	Élément remarquable du paysage (Arbres remarquables) protégé au titre de l'article L151.19 du CU (anciennement : L.123.1.5 §7)
	Élément remarquable du paysage (Bât) protégé au titre de l'article L151.19 du CU (anciennement : L.123.1.5 §7)
	Élément remarquable du paysage (Zone humide) protégé au titre de l'article L151.23 du CU (anciennement : L.123.1.5 §7)

Autres éléments

	Repérage des Orientations d'aménagement et de Programmation
	Marge de recul par rapport à la voie
	Emplacement réservé
	Zone de bruit
	Alignement d'activités (article L151.37-4 du CU ; anciennement : L.123.1.5 §7)
	Canalisation de gaz (source GRTgaz donné à titre indicatif)
	Zone de danger IRE (115m)
	Zone de danger PEL (85m)
	Zone de danger ELS (55m)

	Aléas : Faible à modéré
	Fort
	Résiduel

Risques géologiques : localisation indicative issus de la carte du CETE sur IGN au 1/25 000 (année 1989)

	Risque faible
--	---------------

Commune de GREZIEU-LA-VARENNE

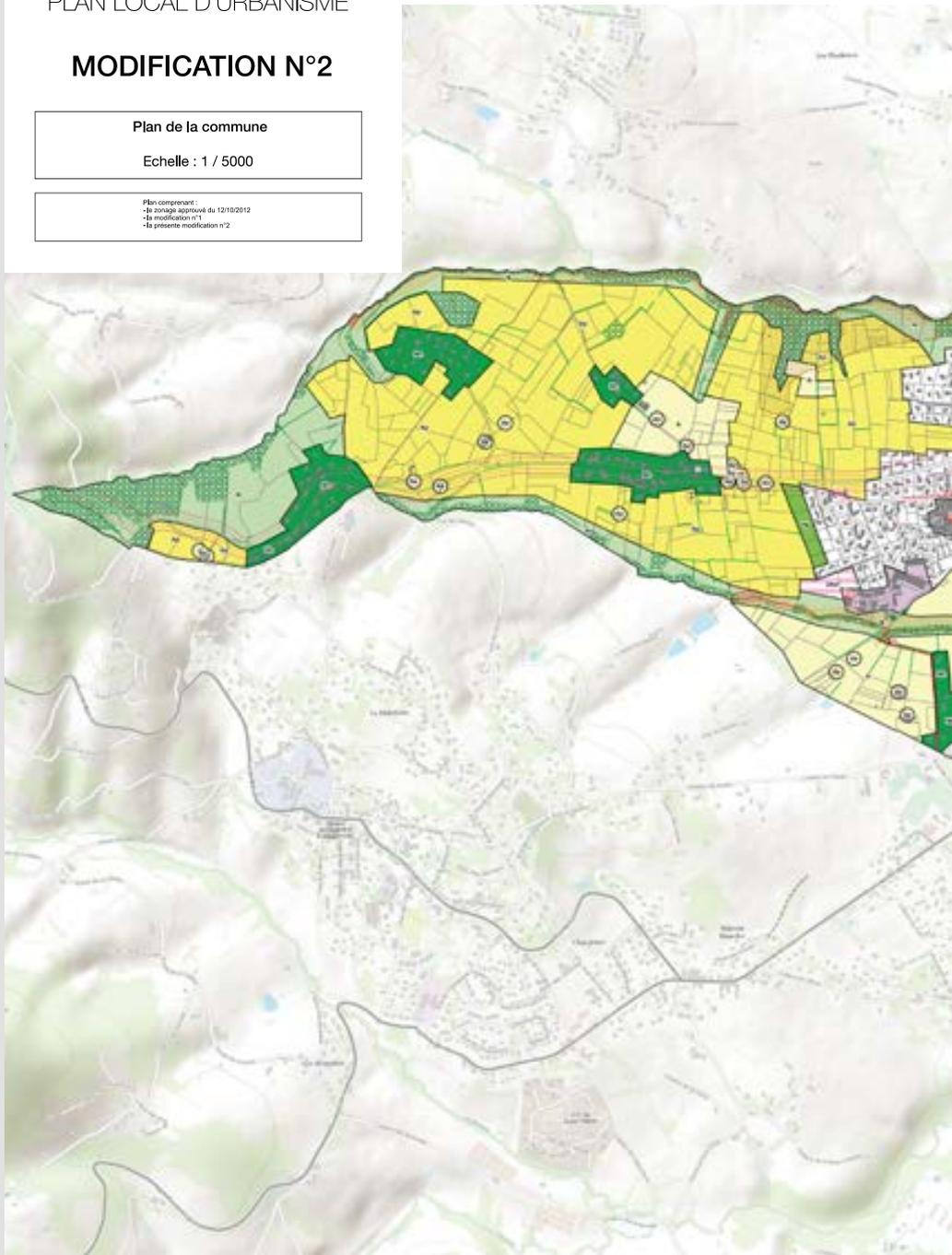
PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION N°2

Plan de la commune

Echelle : 1 / 5000

Plan comprenant :
- le zonage approuvé du 12/10/2012
- la modification n°1
- la présente modification n°2





L'identification de six périmètres à forts enjeux nous a permis de mettre en place des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), au sein desquelles sont déclinés les éléments fondamentaux du développement harmonieux de notre commune, mettant l'accent sur :

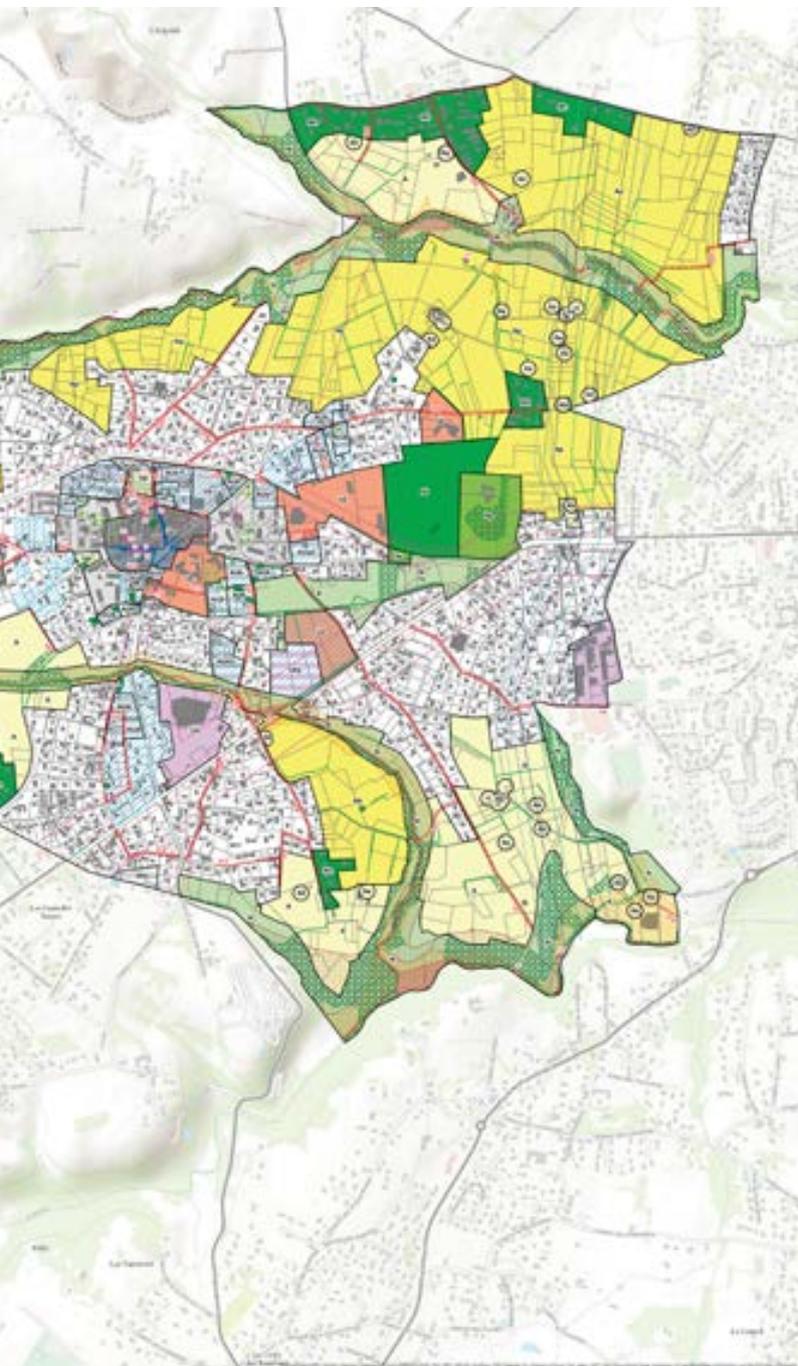
- Adaptation des programmes de constructions aux besoins de la commune en matière de mixité sociale et générationnelle, aux capacités d'investissement en matière d'équipements publics (écoles, espaces de loisirs et sportifs, équipements culturels et sociaux...).
- L'encadrement du nombre de logements et de leur typologie (individuel, intermédiaire, collectif),
- La création d'espaces publics, de modes doux de déplacement, de trames viaires en lien entre les différents secteurs et le centre bourg,

- Le traitement des problèmes de sécurité routière
- Le maintien des espaces végétalisés de pleine terre pour, à la fois répondre aux enjeux paysagers et aux enjeux de maîtrise de l'imperméabilisation

Redynamisation commerciale du centre bourg :

Réfection de la place des Anciens Combattants, création du marché forain du mardi matin et **accroissement de l'offre de parkings publics**, en centre bourg, portant ainsi la capacité à 484 places.

Etudes en cours sur le **devenir des anciens bâtiments de l'école maternelle** et le **devenir de la salle des fêtes**.



Plan de zonage

CRÉATION DE PLACES DE STATIONNEMENT



Parking école-crèche - 57 places



Parking école de la voie verte - 62 places



Parking halle - Route du Col de la Luère - 55 places



Parking relais E. Catalan - 70 places



